

# L'affaire Stavisky

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En dehors des répercussions politiques, on ne prévoit, pour aujourd'hui, dans l'affaire Stavisky que des développements d'ordre judiciaire, à la suite de la confrontation prévue à Bayonne de M. Garat, député, président du Conseil d'administration du Crédit municipal de Bayonne, avec Tissier, directeur de cet organisme.

## Des sanctions administratives dans les 48 heures contre les fonctionnaires responsables des remises

Par contre, on peut prévoir que, dans les 48 heures, des sanctions administratives interviendront contre les fonctionnaires responsables des remises rétrocédées à la commune de Stavisky devant le Tribunal de la Seine, ou connexes de négligence dans la surveillance de Stavisky.

## On recherche l'escroc dans la région de Chamonix

Bonneville, 7 janvier. — Le passage de Stavisky devant être signalé dans la région de Chamonix, la police municipale de Paris s'efforce de retrouver les traces de l'escroc et le nom de la personne complaisante qui lui aurait procuré un abri.

## Une nouvelle audition de M. Dabarry

Comment l'hebdomadaire « Bec et ongles » qui avait, en 1932, révélé que les bons étaient faux, a rectifié.

Paris, 7 janvier. — M. Albert Dabarry, directeur de La Volonté, a été entendu de nouveau ce matin, au Palais de Justice, par M. Lévêque, doyen des juges d'instruction, qui avait convoqué M. Dabarry pour lui faire connaître les conclusions de son enquête.

Cette lettre se réfère à la campagne faite par le journal Bec et ongles contre le Crédit municipal de Bayonne, en accusant notamment que les bons du Crédit étaient faux.

M. Dabarry a expliqué que sa démission avait eu lieu deux mois avant la publication des articles qui furent publiés au mois de novembre 1932.

Une perquisition dans les bureaux de « Bec et ongles »

Paris, 7 janvier. — M. Ordonneau, juge d'instruction, accompagné de M. Barthélemy, contrôleur général des recherches, a perquisitionné, ce matin, dans les bureaux de l'hebdomadaire Bec et ongles, 65, rue d'Hauteville, qui servent de logement d'appartement à son directeur M. Darius, actuellement en fuite.

La perquisition a commencé à 10 heures, s'est terminée à midi 1/4.

M. Dabarry, juge d'instruction, et M. Fontaine, substitut, s'étaient joints à M. Ordonneau, juge d'instruction, qui est arrivé le premier en compagnie de son secrétaire.

## LE ROSAIRE

PAR FLORENCE BARCLAY

— Hein ! dit le docteur, le Niagara est une grande chose, n'est-ce pas ? Et le port de New-York, a-t-il vu rien qui ne soit comparable, lorsqu'on en sort à fleur de couchant ?

— Mais non, dit le docteur, mais si vous ne voulez pas dire : sans espoir.

— Vivra-t-il ?

— Il n'y a aucune raison pour qu'il ne vive pas. Mais le prix qu'il aura le

maie du commissaire Borthélot de la Sûreté générale.

## M. Darius est en route pour Paris

Caen, 7 janvier. — Sur demande de la Sûreté générale, M. Roque, commissaire spécial à Caen, s'est rendu à Thérouanne, pour inviter M. Darius à se rendre à Paris et à se tenir à la disposition de M. Lévêque qui collaborera dans la capitale à l'enquête de l'affaire Stavisky.

Mais le commissaire Roque n'a pu joindre M. Darius qui avait quitté Thérouanne par le train de 10 h. 52 et qui doit arriver à Paris, demain, à 9 h. 20.

## Une audition mouvementée de M. Hayotte

« Vous savez où se trouve Stavisky ; dites-le nous ! »

Paris, 7 janvier. — M. Hayotte, directeur de L'Empire a été de nouveau convoqué, cet après-midi, à la Sûreté générale. A son arrivée dans le bureau de M. Bouss, inspecteur principal, celui-ci lui a demandé de préciser certains points de ses relations d'affaires avec Stavisky.

M. Hayotte n'a pu encore quitter la Sûreté générale à 19 h.

Certaines contradictions ayant été relevées dans les déclarations de M. Hayotte, l'inspecteur Bouss lui a dit que la Sûreté générale avait été avisée de la démission de M. Darius.

M. Hayotte a vu, le 25 décembre, Stavisky qui, avant de fuir, lui a déclaré : « Je suis un homme perdu ».

L'interrogatoire de M. Hayotte à la Sûreté générale a été terminé à 19 h.

M. Hayotte a vu, le 25 décembre, Stavisky qui, avant de fuir, lui a déclaré : « Je suis un homme perdu ».

« Cela devait arriver » déclare Tissier

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

## L'arrestation de M. Garat

M. Campinchi défendra le maire de Bayonne

M. Campinchi, ébalois comme défendeur par M. Joseph Garat, nous a dit ce soir, à 22 h. 45, les déclarations suivantes :

« M. Garat m'a entretenu, il y a deux ou trois jours, de ce qui le préoccupait. Je ne connais pas le dossier. Je viens d'apprendre par un coup de téléphone de M. Simonet, adjoint au maire de Bayonne, que M. Garat avait subi une interrogation du pré de sept heures sans être assisté d'un avocat. C'est une violation formelle de la loi de 1897, non a priori plus grave qu'il semblerait, dans la mesure où le maire de Bayonne n'a pas été poursuivi à Paris que l'on connaît avec cet interrogatoire ».

« Si sa culpabilité, ce que je ne puis croire, ressort de ces documents, le juge avait l'obligation impérieuse de lui demander d'abord de se faire assister d'un conseil ».

« M. Campinchi a ajouté : — Je prends le train dans une heure pour me rendre à Bayonne, où j'arriverai demain matin. Je prendrai connaissance du dossier et j'espère être mis immédiatement en présence de M. Garat ».

M. Garat, décidé à se défendre et, au besoin, à accuser

Le Petit Parisien (édition départementale) rapporte de Bayonne qu'il n'est pas possible de savoir si M. Garat a été arrêté dans la nuit du 5 au 6 janvier.

M. Garat a été incarcéré

Entre deux gendarmes

« Cela devait arriver » déclare Tissier

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

## MARDI, LA RETENUE PARLEMENTAIRE

On se rassure en Amérique sur le danger d'une dépréciation rapide du dollar

Washington, 7 janvier. — Le premier effet de l'extraordinaire message du président Roosevelt, qui demandait à la nation de lui fournir 10 milliards par voie d'emprunt en l'espace de six mois, a été, si paradoxal que cela puisse paraître, que par l'existence d'un grand danger d'une dépréciation rapide du dollar.

Bien des spécialistes remarquent que le calme manifesté devant de telles possibilités d'inflation par le marché des valeurs, des matières premières et des changes, et par l'Europe, ne peut être que le résultat d'une entente avec les grandes banques centrales européennes pour le maintien d'une certaine relation entre les devises européennes et américaines.

Deuxièmement, le message du président a fermé la bouche aux partisans d'une inflation de crédits sans précédent, mais en mettant fin aux perspectives d'une inflation monétaire soit par une émission massive de billets, soit par le bi-métallisme.

Enfin, de l'avis de la plupart des observateurs, le message présidentiel n'a provoqué dans tout le pays une réaction profonde en faveur de la stabilisation que par le fait que le président n'a pas perçu et qu'il avait, sans doute, même prévu, qu'il ne serait donc pas impossible, d'un côté, que le désir croissant du public américain de prendre certaines mesures pour dissiper les inquiétudes sur le sort du dollar, mais on sait que le président reste personnellement fidèle à sa théorie du dollar de commodité et de vertu de laquelle les prix des matières premières doivent rester fixés par rapport à un dollar de valeur variable.

Il est difficile de prévoir dans quelle mesure la pression de l'opinion publique s'accroîtra et influera sur la décision du président et si se décidera par une fixation définitive de la valeur du dollar au vert de laquelle les prix des matières premières plus ou moins étroites.

Une attaque des républicains contre le projet budgétaire du président Roosevelt

Washington, 7 janvier. — Les républicains ont déclenché leur attaque contre le projet budgétaire du président Roosevelt.

Le général Sanjurjo est transféré à Cadix

Le trimoteur « Emerald » fait un atterrissage forcé près d'Ouquard

Un mareyeur d'Arcachon est trouvé asphyxié avec sa femme et leurs deux enfants

Une bénédiction abbatiale à la Trappe du Mont-des-Cats

Le mariage de l'aviateur Détrouy

« Cela devait arriver » déclare Tissier

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

## On se rassure en Amérique sur le danger d'une dépréciation rapide du dollar

Washington, 7 janvier. — Le premier effet de l'extraordinaire message du président Roosevelt, qui demandait à la nation de lui fournir 10 milliards par voie d'emprunt en l'espace de six mois, a été, si paradoxal que cela puisse paraître, que par l'existence d'un grand danger d'une dépréciation rapide du dollar.

Bien des spécialistes remarquent que le calme manifesté devant de telles possibilités d'inflation par le marché des valeurs, des matières premières et des changes, et par l'Europe, ne peut être que le résultat d'une entente avec les grandes banques centrales européennes pour le maintien d'une certaine relation entre les devises européennes et américaines.

Deuxièmement, le message du président a fermé la bouche aux partisans d'une inflation de crédits sans précédent, mais en mettant fin aux perspectives d'une inflation monétaire soit par une émission massive de billets, soit par le bi-métallisme.

Enfin, de l'avis de la plupart des observateurs, le message présidentiel n'a provoqué dans tout le pays une réaction profonde en faveur de la stabilisation que par le fait que le président n'a pas perçu et qu'il avait, sans doute, même prévu, qu'il ne serait donc pas impossible, d'un côté, que le désir croissant du public américain de prendre certaines mesures pour dissiper les inquiétudes sur le sort du dollar, mais on sait que le président reste personnellement fidèle à sa théorie du dollar de commodité et de vertu de laquelle les prix des matières premières doivent rester fixés par rapport à un dollar de valeur variable.

Il est difficile de prévoir dans quelle mesure la pression de l'opinion publique s'accroîtra et influera sur la décision du président et si se décidera par une fixation définitive de la valeur du dollar au vert de laquelle les prix des matières premières plus ou moins étroites.

Une attaque des républicains contre le projet budgétaire du président Roosevelt

Washington, 7 janvier. — Les républicains ont déclenché leur attaque contre le projet budgétaire du président Roosevelt.

Le général Sanjurjo est transféré à Cadix

Le trimoteur « Emerald » fait un atterrissage forcé près d'Ouquard

Un mareyeur d'Arcachon est trouvé asphyxié avec sa femme et leurs deux enfants

Une bénédiction abbatiale à la Trappe du Mont-des-Cats

Le mariage de l'aviateur Détrouy

« Cela devait arriver » déclare Tissier

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

« La responsabilité de M. Garat paraît fortement engagée »

« Croyez, messieurs, que l'arrestation de Garat n'a été bien pénible »

## LA QUESTION DE L'AMÉLIORATION DE LA GARE DE BAISEUX ET DE SES ABORDS

La question de l'amélioration de la gare de Baisieux et de ses abords n'est pas nouvelle, on le sait. Cependant, une opinion qui a gagné depuis 40 ans, est que l'amélioration de la gare de Baisieux et de ses abords est nécessaire, de même que l'installation de l'éclairage électrique.

La reconstruction du bâtiment de cette gare internationale de Baisieux figure dans le projet pour 2 millions 930.000 francs.

La Chambre de Commerce de Roubaix étudie l'opération financière du projet et elle a fait passer la commune de Baisieux, couverte par un emprunt, est très forte et aurait des répercussions financières sur le commerce et l'industrie de la localité.

D'autre part, l'abandon du déplacement du boulevard assumerait une économie de 330.000 francs pour la commune et on ne peut demander à celle-ci d'assumer la dépense de 3 millions pour la construction de la nouvelle gare dont les frais sont de beaucoup supérieurs aux stricts besoins de la commune.

Il faut que cette dépense fut évaluée dans un budget sur les fonds du plan d'outillage national.

La Chambre de Commerce de Roubaix estime, en conséquence, que la dépense de construction du bâtiment des voyageurs devrait se répartir ainsi :

Part de la Commune : 700.000 francs ; part à demander à l'Etat au titre du plan d'outillage national : 1.200.000 francs.

Telle est l'opinion de la Chambre de Commerce de Roubaix sur une question qui pourrait être résolue en deux jours.

Les élections municipales complémentaires de Calais

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu dimanche à Calais, afin de pourvoir au remplacement dans la section du centre des six élus de l'Union républicaine qui, à la suite d'un conflit avec le maire, ont démissionné.

Les résultats sont les suivants :

Concentration républicaine : H. Heudon, 763 voix ; Ernest Tardieu, en nombre de la majorité, 745 voix ; Georges François, 704 voix ; Edmond Deloit, 673 voix ; Léon Derooc, 600 voix ; Jean Balle, 603 voix.

Parti socialiste S.F.I.O. : MM. Eugène Millon, 748 voix ; Henri Boileau, 433 voix ; Paul Clément, 411 voix ; Léon Derooc, 437 voix ; Edmond Durostern, 430 voix ; Louis Terno, 433 voix.

Parti communiste S.F.I.O. : MM. Alfred Grava, 201 voix ; Jean Lefebvre, 252 voix ; Victor Balle, 281 voix ; Julien Hérou, 282 voix ; Félix Cadereau, 283 voix ; Maurice Parnetier, 290 voix.

Indépendants : Julien Sapeot, 277 voix. Il y a eu 10 bulletins blancs.

La tombola des anciens mutualistes

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola des anciens mutualistes de Nord : 19.574, un portefeuille d'une valeur nominale de 10.000 fr. ; 13.191, une valeur nominale de 5.000 fr. ; 17.298, une valeur nominale de 2.000 fr. ; 14.294, d'une valeur nominale de 1.000 fr. ; 15.025, d'une valeur nominale de 500 francs. (A suivre.)

## LA QUESTION DE L'AMÉLIORATION DE LA GARE DE BAISEUX ET DE SES ABORDS

La question de l'amélioration de la gare de Baisieux et de ses abords n'est pas nouvelle, on le sait. Cependant, une opinion qui a gagné depuis 40 ans, est que l'amélioration de la gare de Baisieux et de ses abords est nécessaire, de même que l'installation de l'éclairage électrique.

La reconstruction du bâtiment de cette gare internationale de Baisieux figure dans le projet pour 2 millions 930.000 francs.

La Chambre de Commerce de Roubaix étudie l'opération financière du projet et elle a fait passer la commune de Baisieux, couverte par un emprunt, est très forte et aurait des répercussions financières sur le commerce et l'industrie de la localité.

D'autre part, l'abandon du déplacement du boulevard assumerait une économie de 330.000 francs pour la commune et on ne peut demander à celle-ci d'assumer la dépense de 3 millions pour la construction de la nouvelle gare dont les frais sont de beaucoup supérieurs aux stricts besoins de la commune.

Il faut que cette dépense fut évaluée dans un budget sur les fonds du plan d'outillage national.

La Chambre de Commerce de Roubaix estime, en conséquence, que la dépense de construction du bâtiment des voyageurs devrait se répartir ainsi :

Part de la Commune : 700.000 francs ; part à demander à l'Etat au titre du plan d'outillage national : 1.200.000 francs.

Telle est l'opinion de la Chambre de Commerce de Roubaix sur une question qui pourrait être résolue en deux jours.

Les élections municipales complémentaires de Calais

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu dimanche à Calais, afin de pourvoir au remplacement dans la section du centre des six élus de l'Union républicaine qui, à la suite d'un conflit avec le maire, ont démissionné.

Les résultats sont les suivants :

Concentration républicaine : H. Heudon, 763 voix ; Ernest Tardieu, en nombre de la majorité, 745 voix ; Georges François, 704 voix ; Edmond Deloit, 673 voix ; Léon Derooc, 600 voix ; Jean Balle, 603 voix.

Parti socialiste S.F.I.O. : MM. Eugène Millon, 748 voix ; Henri Boileau, 433 voix ; Paul Clément, 411 voix ; Léon Derooc, 437 voix ; Edmond Durostern, 430 voix ; Louis Terno, 433 voix.

Parti communiste S.F.I.O. : MM. Alfred Grava, 201 voix ; Jean Lefebvre, 252 voix ; Victor Balle, 281 voix ; Julien Hérou, 282 voix ; Félix Cadereau, 283 voix ; Maurice Parnetier, 290 voix.

Indépendants : Julien Sapeot, 277 voix. Il y a eu 10 bulletins blancs.

La tombola des anciens mutualistes

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola des anciens mutualistes de Nord : 19.574, un portefeuille d'une valeur nominale de 10.000 fr. ; 13.191, une valeur nominale de 5.000 fr. ; 17.298, d'une valeur nominale de 2.000 fr. ; 14.294, d'une valeur nominale de 1.000 fr. ; 15.025, d'une valeur nominale de 500 francs. (A suivre.)